RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

# MODELE D'ARTICLE COURT POUR LA PRESSE MUNICIPALE

## Luttons contre le moustique tigre !

**Taille réelle**

**Le moustique tigre se distingue des autres moustiques communs par sa petite taille.**

### Le moustique tigre : qui est-il ?

*Aedes albopictus*, dit « moustique tigre », est originaire d'Asie du Sud-Est et se distingue par **ses rayures noires et blanches** (pas de jaune), sur le corps et les pattes. De **très petite taille** (environ 5mm), il pique principalement à l'extérieur des habitations.

**Le moustique tigre est le vecteur potentiel des maladies** de la dengue, du chikungunya et du Zika, dites « arboviroses ». Il ne transmet ces maladies que lorsqu'il est lui-même contaminé. Il s'infecte en piquant une personne contaminée, malade ou non, qui revient d'un voyage dans un pays où ces maladies sont présentes. Il devient ainsi capable de transmettre la maladie dans le proche voisinage en piquant ensuite des personnes saines.

Depuis 2012, il s'est progressivement implanté dans 10 départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes **(Ain, Ardèche, Cantal, Drôme, Isère, Loire, Puy-de-Dôme, Rhône, Savoie, Haute-Savoie).** Il n'a pas été encore identifié dans les départements de **l'Allier et de la Haute-Loire.** Une vigilance est toutefois nécessaire.

### Prévention : le moustique qui vous pique est né chez vous !

Le moustique tigre se développe surtout en zone urbaine et péri-urbaine, dans des petites quantités d'eau, et se déplace peu au cours de sa vie (100 mètres autour de son lieu de naissance).

#### Objectif : la suppression des gîtes larvaires du moustique tigre

Les produits anti-moustiques (insecticides et répulsifs) ou les pièges ont une action ponctuelle et ne permettent pas d'éliminer durablement les moustiques tigres. La seule solution consiste à limiter leurs lieux de ponte et de repos :

- **Supprimer ou vider régulièrement les récipients** pouvant contenir de l'eau dans les jardins.
- **Vider les vases, les soucoupes des pots de fleurs** ou les remplir de sable humide.
- **Ranger à l'abri de la pluie tout ce qui peut contenir de l'eau :** pneus, bâches plastique, jeux d'enfants, pieds de parasol, mobiliers de jardin…
- **Prévoir une pente suffisante pour que l'eau ne stagne pas dans les gouttières et les curer**, veiller à la bonne évacuation des eaux de pluie.

Courrier : CS 93383 - 69418 Lyon cedex 03
04 72 34 74 00 – www.auvergne-rhone-alpes.sante.gouv.fr
Twitter : @ars_ara_sante

- **Fermer ou couvrir les bidons de récupération d'eau de pluie** pour les rendre inaccessibles aux moustiques (couvrir d'une moustiquaire ou d'un tissu fin bien tendu), **retourner brouettes et arrosoirs**.
- **Entretenir le jardin :** élaguez, débroussaillez, taillez, ramassez les fruits tombés et les déchets végétaux, réduisez les sources d'humidité.

> *La suppression de toute eau stagnante au domicile et autour, c'est couvrir, jeter et vider tous les récipients pouvant contenir de l'eau.*
> *Ces gestes simples réduisent efficacement et durablement le risque de présence du moustique tigre à proximité du domicile. Ils sont indispensables pour limiter sa prolifération et pour protéger l'entourage.*

## Si vous trouvez un moustique tigre

L'ensemble de la population peut **participer à la surveillance de cette espèce afin de mieux connaître sa répartition**. Il s'agit d'une **action citoyenne** permettant ainsi de compléter les actions mises en place.

**Si vous pensez avoir observé un moustique tigre près de chez vous, vous pouvez le signaler sur la plateforme www.signalement-moustique.fr.**